

Les élus répondent à vos questions !

Dossier - Page 12



07

La commune lance son nouveau site internet !



10

Le bilan météo de 2023 à Lailé



21

La boucle d'autoconsommation locale



## Sommaire

### RETOUR EN IMAGES

4

### ACTUALITÉS MUNICIPALES

6

#### *On y travaille*

- La Fête de la Musique
- Mise en place d'une Gestion Technique Centralisée (GTC)

#### *Bien vivre ensemble*

- Moustache Gracias !
- La commune lance son nouveau site internet

#### *À vous de jouer !*

- Chantiers Participatifs : plantation et débroussaillage, au choix !
- Rubrique «Photos des Habitants»

#### *Actualités Municipales*

- Mise en Place d'une ATE (Aire Terrestre Educative) pour le collège Marie Curie
- L'Année Météo à Lailé

### ENVIRONNEMENT URBANISME

20

#### *Patrimoine / travaux*

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) Modification n°2
- Les travaux du CTM avancent

#### *Développement durable*

- Le comptage des oiseaux des jardins
- 17 «pépites de la biodiversité» à Lailé
- Une Boucle d'Autoconsommation à Lailé en 2024

### SPORT & CULTURE

22

#### *Vie culturelle*

- Le Salon des Créateurs
- Nouveauté : Un bébé = un livre !
- La Nuit de la Lecture
- La Lecture Musicale

### DOSSIER SPÉCIAL

12

#### *Les élus répondent à vos questions !*

### ENFANCE / JEUNESSE

16

#### *L'actualité enfance/jeunesse*

- Bon anniversaire au RPE (Relais Petite Enfance)

#### *Vie scolaire et actualités*

- Collège Marie Curie
- École Léonard de Vinci
- École Henri Matisse
- École Notre-Dame

### VIE DE LA COMMUNE

24

#### *Vie associative*

#### *Consommons local*

- Kinésiologie
- Virginie Queenamann

#### *Connaissez-vous ?*

- Spectacle de la Compagnie Zigzag
- Un Lailéen à Plumes !
- Le CCAS

#### *Le Laillus des Lailéens*

- Service gagnant à Lailé : Manon Masters et Tom Lacharme jouent du tennis à haut niveau !

### AGENDA

32

# édito



**Françoise LOUAPRE**  
Maire de Laillé

Avec le conseil municipal et l'ensemble des agents communaux, je vous souhaite une belle et heureuse année 2024. Faisons en sorte qu'elle soit remplie de rêves, de musique, de culture, de poésie, de chansons et d'évènements festifs pour se rencontrer, se retrouver, s'amuser ou tout simplement se parler.

La fin d'année 2023 a été l'occasion pour nous, élus, de faire un bilan de mi-mandat. Regarder dans le rétroviseur nous a permis de se rappeler combien ces trois premières années de mandat ont été particulières, parsemées d'évènements internationaux ou locaux et pimentées d'injonctions réglementaires parfois contradictoires et néanmoins nécessaires.

La première année avec le Covid-19, les réunions de crise étaient parfois plus nombreuses que les conseils municipaux. En 2021, suite aux accidents de chasse, ce sont les conférences de presse qui se sont multipliées. Les réunions de concertation et d'échanges autour de la chasse ont rassemblé tous les acteurs plus d'une dizaine de fois. Au printemps 2022, Laillé défrayait une nouvelle fois la chronique par la succession de 3 raves-parties en un mois. A chaque fois, avec la même méthode, nous avons géré ces crises par la concertation avec la population et les autorités. Afin de partager les enjeux, des réunions publiques sont organisées régulièrement.

Ainsi, en 2023, plusieurs réunions ont fait l'objet de présentations et

d'échanges sur l'habitat, la loi SRU (20% de logement sociaux) ou la loi ZAN (zéro artificialisation nette).

Au premier trimestre 2024, plusieurs projets municipaux arrivent à terme. Le pôle santé Madeleine Bres va ouvrir en plein cœur de bourg. Le centre technique municipal va être inauguré et ouvert à la visite avant l'été. Le nouveau site internet vient d'être mis en ligne. La cour végétalisée de l'école Léonard de Vinci sera prête pour la rentrée de septembre.

D'autres projets démarrent. C'est au cours de l'été que débutera, pour un an, la requalification de la rue de la halte et la place de la mairie. En 2024, nous commencerons à travailler sur le projet Patis du Fresche qui permettra d'accueillir en centre bourg des logements seniors adaptés. Et dès le premier trimestre 2024, la capacité d'accueil du centre de loisir sera augmentée afin de répondre aux besoins des parents.

Le temps de montage et de construction des projets municipaux est long, mais nécessaire et ne saurait aboutir sans la détermination de l'ensemble des élus, le soutien technique des agents et la participation des habitants. Merci à vous tous !

Françoise LOUAPRE  
Maire de Laillé

Directrice de publication :  
Françoise Louapre, maire

Responsables de la rédaction :  
Benoît Chartie, François Jore,  
Matthieu Morange, Laurence Touron

Maquette et réalisation :  
Agence Gosselin et Service communication

Crédit photos : Mairie de Laillé, François Jore, Sophie Briand, Françoise Louapre, les associations, les écoles, freepik, macrovector, vectorarte, NicoM, Pierre Campistron, Llenia Cotardo, Délia Gaulin

Impression : Atimco  
Document imprimé sur du papier PEFC  
(papier issu d'une forêt gérée durablement)

Tirage : 2 600 exemplaires  
Reproduction totale ou partielle  
interdite sans autorisation.

# Retour *en images*



## LA SAISON CULTURELLE DOUZÉMOIS - PETITES TRACES

Vendredi 17 et samedi 18 novembre, la commune a accueilli la Nomorpa Cie pour 3 représentations de « Petites traces », une expérience sensorielle particulièrement destinée aux enfants de 6 mois à 6 ans.

Perspective atteinte ! Dans la salle, on a vu de nombreux très petits qui ont participé à cette performance, laissant libre cours à leur créativité sur une grande feuille blanche accompagnés des artistes. La commune, soucieuse de faciliter l'accès de ses petits habitants à une offre culturelle de qualité, a offert les places aux bébés jusqu'à 3 ans qui se rendaient au spectacle accompagnés de professionnels lailléens de la petite enfance (crèche ou assistantes maternelles). Une quarantaine d'enfants a ainsi assisté gratuitement à cette proposition artistique !

« Petites traces » © Cie NoMORPa et DR Sidonie Brunellière

## LA SAISON CULTURELLE DOUZÉMOIS - CHEZ DYONISOS

Le théâtre d'objet (pour ado et adultes) a pris place à Laillé le vendredi 24 novembre dernier.

Une séance scolaire était organisée et une centaine de collégiens a pu y assister.

L'occasion pour eux d'échanger avec l'équipe artistique à l'issue de la représentation.

La culture accessible à tous !



## LA FÊTE DES ILLUMINATIONS

Le vendredi 15 décembre, vous êtes venus nombreux à la fête des illuminations. Entre déambulation avec les lampions, autour d'un chocolat ou d'un vin chaud ou à écouter le concert de la Chorale des En'Chanteurs, il n'y avait pas de quoi s'ennuyer !



## LE SALON VIGNES ET VILAINE

Les samedi 18 et dimanche 19 se tenait le Salon Vignes et Vilaine à l'Archipel !

Vous êtes venus nombreux rencontrer les 53 exposants pour la douzième édition.

Une ambiance conviviale émanait des stands.

Cet événement lailléen doit sa réussite à tous les bénévoles qui ont oeuvré pour faire de cette édition une réussite.

## LA FÊTE DU JEU

Le dimanche 3 décembre se déroulait la Fête du Jeu et Urban Play Festival à l'Archipel. L'événement où le maître mot était l'amusement fut l'occasion pour petits et grands de se retrouver lors d'activités ludiques et originales.

Au programme, jeux en bois, ateliers pour les tout-petits, animations urbaines et concerts.

L'ambiance festive était au rendez-vous !



## LES INAUGURATIONS

Le 3 décembre, la commune a pu inaugurer le nouveau city stade ainsi que le Cani Parc à côté des terrains de foot.



## LE CONSEIL DES SAGES RACONTE L'HISTOIRE DU LAGON BLEU

Le 8 décembre dernier, le Conseil des Sages organisait une soirée sur l'histoire de la carrière de la Corbinais.

Une présentation était proposée et un pot a été partagé à la suite de celle-ci.

Plus d'une centaine de personnes se sont rendues à cette soirée pour en apprendre davantage sur ce site emblématique.

# On y travaille

## LA FÊTE DE LA MUSIQUE

La Municipalité et le Comité des Fêtes s'associent pour préparer une belle fête le samedi 22 juin à Laillé.

La Fête de la Musique démarrera dans l'après-midi pour se terminer à la nuit tombante. La soirée se poursuivra avec le traditionnel Bal & Feu de la St Jean du Comité des Fêtes.

La programmation est bien avancée. Différents styles musicaux seront présents pour un événement «tout public».

Si vous souhaitez vous y produire, n'hésitez pas à envoyer un mail à [contact@laille.fr](mailto:contact@laille.fr), nous étudierons vos propositions avec beaucoup d'intérêt.

Nous aurons également besoin de bénévoles pour nous aider dans la préparation en amont de l'événement ainsi que le jour J... N'hésitez pas à proposer vos services en envoyant un message à cette même adresse mail.

Nous avons hâte de partager ce moment festif avec vous tous : notez la date du 22 juin dans vos agendas dès maintenant. La fête sera belle si vous en êtes !



## MISE EN PLACE D'UNE GESTION TECHNIQUE CENTRALISÉE (GTC)

Qu'est-ce que la GTC ? C'est un dispositif qui permet la gestion à distance de l'ensemble des équipements techniques du patrimoine d'une commune.

Dans un contexte de sobriété et de maîtrise des dépenses énergétiques, la commune de Laillé a décidé de déployer début 2024, une GTC qui permettra de piloter et contrôler à distance le complexe de l'Archipel, le futur centre technique municipal ainsi que la chaufferie bois communale, qui assure aujourd'hui le chauffage de 3 grands bâtiments : le groupe scolaire primaire public, le restaurant scolaire et le centre socio-culturel du Point 21.

La GTC sera pilotée depuis le centre technique municipal.

Les objectifs pour notre commune sont :

- une réduction des factures énergétiques,
- une régulation des chaudières, des circuits de chauffage, des ventilations ainsi que de la centrale du traitement de l'air,
- un calcul des énergies produites,
- l'établissement du profil énergétique et la création du bilan de consommation de chaque bâtiment,
- une meilleure gestion de l'utilisation du chauffage du Point 21, qui se fera pièce par pièce, ce qui garantira un confort optimal pour les occupants.

Quels sont les avantages de cette mise en place pour la commune ?

- des économies d'énergie entre 20% et 30% de notre consommation actuelle,
- une diminution des coûts de maintenance,
- une amélioration du confort des usagers et de la sécurité,
- une amélioration de l'empreinte carbone en diminuant les gaz à effet de serre.



# Bien vivre *ensemble*

## Moustache Gracias !



## JOURNÉE «MOUSTACHE GRACIAS» !

Le vendredi 24 novembre, certains agents portaient la moustache et d'autres se sont vêtus de bleu !

Après la journée rose organisée par les agents de la commune, la journée « Moustache Gracias » vient s'inscrire dans le cadre de novembre bleu, mois de sensibilisation aux dépistages des cancers masculins. L'occasion de vous rappeler, si vous êtes un homme entre 55 et 75 ans, de vous faire dépister. Il y a plus de 8000 décès dûs au cancer de la prostate par an en France. Son incidence est en forte augmentation. Plus le cancer de la prostate est détecté tôt, mieux il est traité.

Lors de cette journée, la couleur bleue s'est vue fièrement portée dans les locaux des services municipaux. Les enfants de la garderie et du centre de loisirs ont également pu dessiner des moustaches et participer à des ateliers manuels.

Encore merci à Stéphane, agent des services techniques pour cette initiative !

## LA COMMUNE LANCE SON NOUVEAU SITE INTERNET !

Vous pouvez dès à présent découvrir la nouvelle interface qui est plus moderne et plus ergonomique. Elle permet une navigation plus adaptée aux besoins de chacun. Les informations pratiques et légales pour les habitants sont désormais plus accessibles.

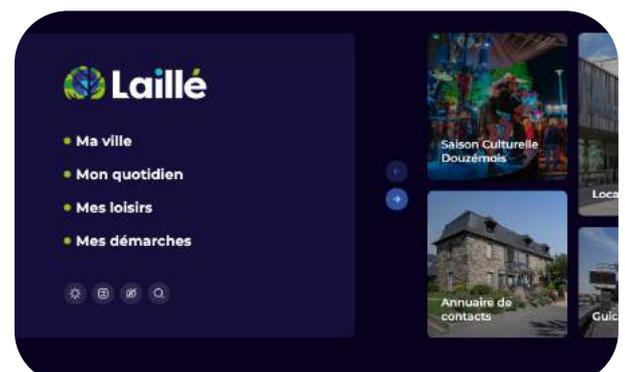
Le site est consultable avec le « Dark Mode », une fonctionnalité permettant à l'œil de ne pas trop se fatiguer en regardant l'écran. Ce mode sombre est aussi plus écoresponsable car il consomme moins d'énergie. Pour choisir ce mode, il faut cliquer en haut à gauche du site.

Vous pouvez aussi régler au même endroit les paramètres d'accessibilité pour adapter le texte à votre vue (contrastes, police d'écriture).

Ce site a un design novateur qui vous paraîtra différent des sites internet des autres communes plus anciens. Notre objectif est de faciliter votre navigation tout en privilégiant la sobriété numérique en réduisant notamment la place de l'image.

Tous les articles seront progressivement mis en ligne.

Le site pourra être facilement trouvé sur internet avec l'adresse [www.laille.fr](http://www.laille.fr).



# À VOUS *de jouer !*

## CHANTIERS PARTICIPATIFS : PLANTATION ET DÉBROUSSAILLAGE, AU CHOIX !

Pour cette nouvelle année, vous avez certainement pris de bonnes résolutions... et vous souhaitez contribuer concrètement à la vie de la commune, à l'amélioration de votre cadre de vie et de la biodiversité ? Voici deux occasions de participer :

Le vendredi 19 janvier, on plante au Cleux ! Le matin avec les enfants de l'école Léonard de Vinci, et à partir de 13h30 pour les Lailléennes mais aussi les élus, salariés d'entreprises mécènes et bénévoles de Clim'actions.

En partenariat avec le Pays de Rennes et l'association Clim'actions, le projet est de créer 4 nouvelles forêts, pour la biodiversité et le climat, dont une à Laillé. Pour en savoir plus sur ce projet <https://www.climactions-bretagne.bzh/foret-biodiversite-climat/>

N'oubliez pas d'apporter vos pelles, bêches, bottes et gants !

Un pot sera offert aux participants à la fin de la journée.

- Le samedi 3 février matin, on débroussaille : l'objectif est de dégager un chemin de randonnée menant de la Bouessette à La Claire. Venez avec vos outils, rendez-vous pour un départ depuis la Mairie à 9h30 (covoiturage).

Pour la bonne organisation de ces chantiers, merci d'indiquer votre participation en mairie ou par mail à [vecitoyenne@laille.fr](mailto:vecitoyenne@laille.fr) (pour le débroussaillage, préciser éventuellement les outils dont vous disposez).



## RUBRIQUE «PHOTOS DES HABITANTS» !

Vous nous avez envoyé de jolies photos de la commune et de sa campagne via l'adresse mail [communication@laille.fr](mailto:communication@laille.fr) et par les réseaux sociaux ! Cela nous permet de remplir la rubrique sur Instagram. N'hésitez pas à nous en fournir davantage !



Merci et bravo à @Catherine\_Deffains !

# Actualités Municipales

## MIS À DISPOSITION D'UNE ATE ( AIRE TERRESTRE EDUCATIVE) POUR LE COLLÈGE

La commune de Laillé a mis à la disposition des écoles et du collège une ATE, c'est-à-dire une Aire Terrestre Educative. C'est donc un terrain prêté par la commune, il ne sera pas constructible au moins pendant 50 ans. Le projet a été validé par l'OFB (L'office Français de la Biodiversité).

Une ATE consiste à mettre en interaction plusieurs acteurs :

- Un territoire : c'est une zone humide non loin du collège,
- Un établissement scolaire: ici, le collège,
- Une association : «Eaux et Rivières», représentée par M. Riou, qui accompagne le projet.
- Des élèves : en particulier la 6ème 3,
- Des enseignants : Mr Jehan porte le projet. Participent également Mmes Agaesse et Mellou-Rolland (professeures qui animent aussi le Club Jardin),
- Le principal du collège : Mr Cantin,
- La mairie de Laillé : représentée notamment par Mr Vuichar et Mme Bunel.

Le premier Conseil de la Terre s'est déroulé le lundi 13 novembre en présence des 6è3, de Mr Jehan, de Mme Mellou-Rolland et de M. Cantin.

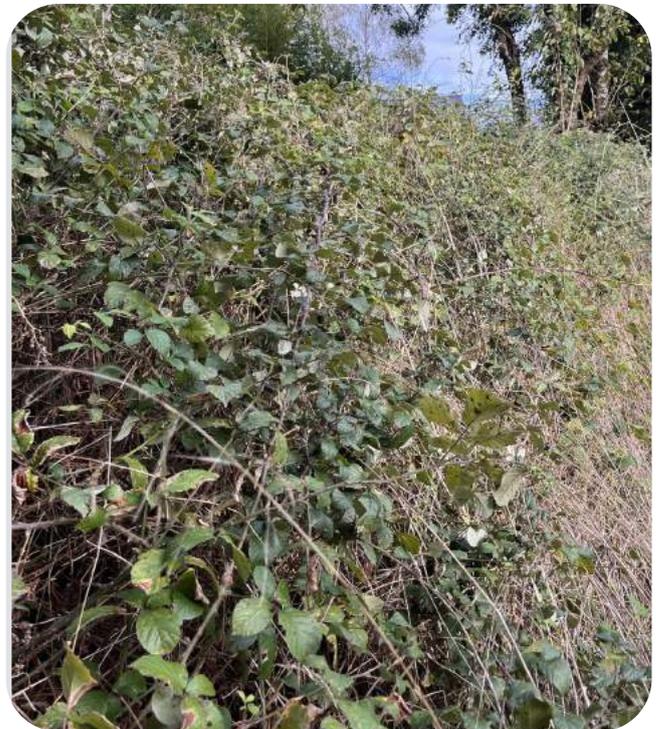
M. Jehan a présenté aux élèves le fonctionnement d'un Conseil de la Terre : il fonctionne comme un Conseil Municipal, on y discute de projets et on vote. Chaque personne présente a une voix, qu'elle soit enfant ou adulte. Chaque fois, le président de la séance, qui est un adulte ou une élève, change.

Dans ce premier Conseil a été menée une réflexion sur les exploitations possibles de cette zone humide. Le mot-clé doit rester la Biodiversité. Cependant, la mairie ne souhaite pas laisser ce terrain se transformer en forêt. Des aménagements peuvent être proposés et votés par le Conseil de la Terre, puis proposés au Conseil Municipal.

Après échanges, plusieurs thèmes ont été dégagés :

- Faire un bilan de la biodiversité avec M. Riou.
- Exploitation de la mare : l'élargir ou la mettre en valeur,
- Création d'une zone «sauvage» mais avec des aménagements favorisant l'installation des petits animaux (nichoirs, tas de bois); observer la croissance d'un jeune chêne qui est en train de pousser, sur plusieurs années.
- mettre une zone en pâturage ou fauchée pour y planter un verger avec possibilité d'y installer des ruches.

Le deuxième Conseil de la Terre a eu lieu le vendredi 22 décembre. Ces propositions seront discutées avec Mme Bunel, Chargée de Transition à la commune et Mr Riou qui étaient absents le 13 novembre pour voir si elles sont réalisables.



# L'année météo à Laillé

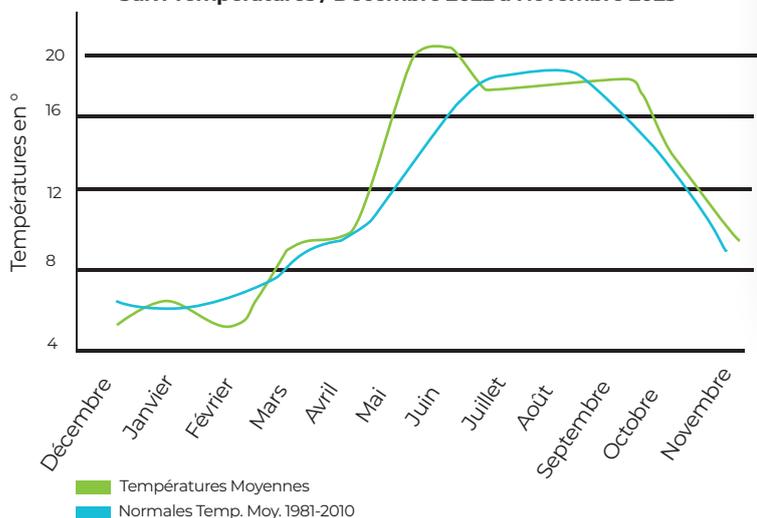
## L'ANNÉE MÉTÉOROLOGIQUE À LAILLÉ

Daniel Chevé habite la Rouesnais. Il possède une des 70 stations météo dont les données sont exploitées par le site Météo Bretagne. En ce début d'année, il nous livre un bilan complet de la météo 2023 sur la commune.

"Comme chaque année ou à la fin d'une saison, nous avons pris l'habitude, à juste raison, de relever certains indicateurs afin de mesurer ou d'évaluer leur impact sur notre propre environnement. Laillé ne déroge pas à cette règle et un bilan des événements climatiques observés durant cette année 2023 peut apporter quelques réponses aux questions que tout un chacun se pose naturellement.

Avons-nous eu plus chaud, plus froid ? La pluviométrie est-elle plus conséquente ? Plus de tempêtes ou de coups de vent ? Combien de jours de canicule ? Autant d'indicateurs chiffrés que l'on peut comparer aux données normales de saison et qui nous renseignent sur l'évolution du climat en Bretagne au fil des années.

### Suivi Températures / Décembre 2022 à Novembre 2023



### Évènements remarquables :

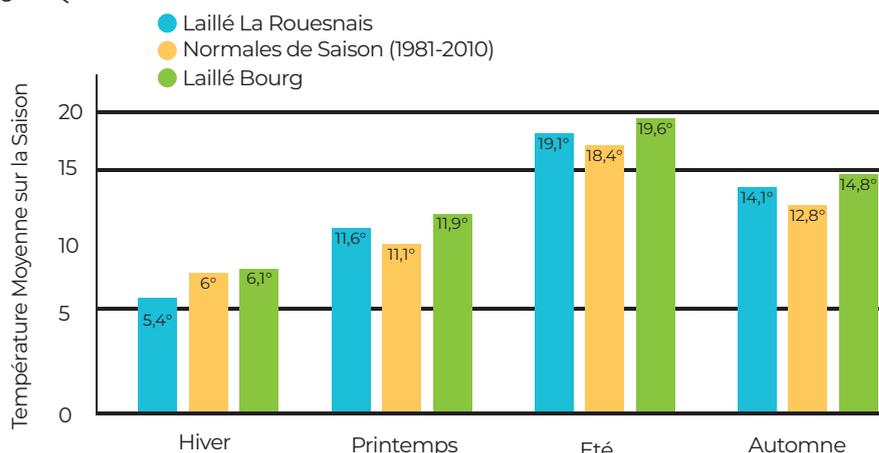
#### Sur le plan des températures

2023 présente sur certains mois des écarts significatifs par rapport aux normales de saison sans pour autant présenter de nouveaux records comme ce fut le cas en 2022.

Alors que la température moyenne annuelle ne présente que peu d'anomalies (+0.5 à +1°), on observe cependant :

- un mois de décembre 2022 atypique, coupé en deux, plus froid sur les 17 premiers jours (écarts journaliers de -0.8 à -3.2° avec un plus bas de -7.4° le 17 décembre) et globalement plus chaud sur la seconde partie (écarts quotidiens de +1.9 à +5.4° avec un plus haut de 15.8° le 31 décembre).
- un mois de février sensiblement plus froid (écart moyen de -1° avec une température minimale de -5.8° le 8 février)
- des mois de juin et de septembre anormalement chauds (+3.0° d'anomalie), juin étant le mois le plus chaud jamais enregistré au monde selon l'OMM et des journées de chaleur extrême après le 15 août (du 17 au 24 août et du 3 au 10 septembre avec des maximales de 28 à 35°). Du jamais vu à cette période de l'année. Cette situation exceptionnelle est due au dôme de chaleur provoqué par un anticyclone de blocage provoquant la stagnation des masses d'air chaud. Phénomène assez récent sur notre région.
- 2 mois d'été (juillet et août) sous les normales de saison (anomalies de -0.8 et -0.4°) totalement opposés à ceux de 2022 (écart de +2° chacun).
- Un automne (septembre-novembre) particulièrement chaud avec une température moyenne de 14° soit un écart proche de +2°. L'automne le plus chaud depuis plus de 40 ans.

### Laillé - Année 2023 - Températures Moyennes par Saison



Contrairement aux saisons calendaires qui débutent aux équinoxes (pour le printemps et l'automne) et aux solstices (pour l'hiver et l'été), les saisons météorologiques débutent plus tôt et correspondent à trois mois pleins. Printemps : du 1er mars au 31 mai (mars, avril et mai), Eté : du 1er juin au 31 août (juin, juillet et août), Automne : du 1er septembre au 30 novembre (septembre, octobre et novembre), Hiver : du 1er décembre au 28 ou 29 février (décembre, janvier et février).

**Sur le plan de la pluviométrie :**

Avec quelques 160 jours de pluie, on observe un excédent annuel remarquable de 125 mm dû aux précipitations abondantes de mars et avril (195mm sur deux mois, soit un écart de 92mm) ainsi que celles du mois d'octobre et de novembre particulièrement importantes lors du passage de plusieurs dépressions dont Ciaran et Domingos (226.8mm sur 2 mois) qui ont heureusement occasionné peu de dégâts en Ille et Vilaine.

Février, mai et juin restent plutôt déficitaires(-23 à -30mm par mois)

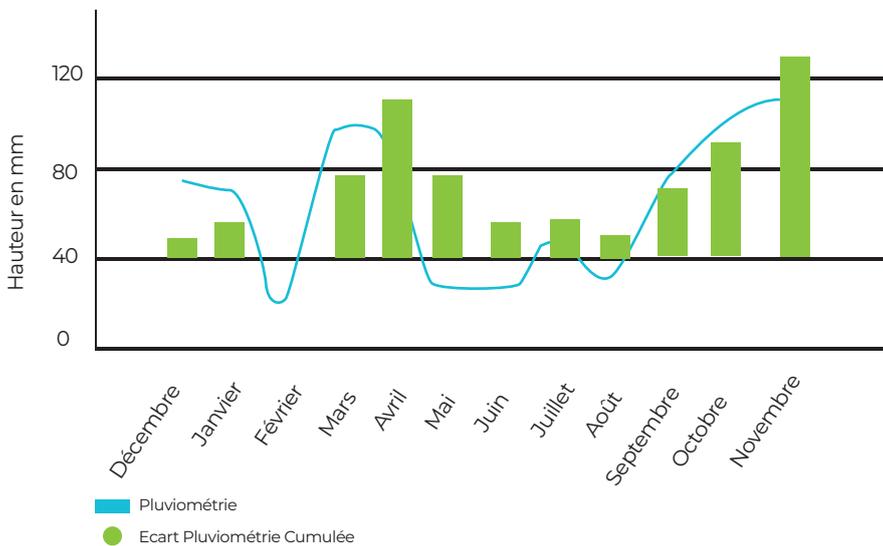
**En conclusion**

On retiendra essentiellement pour cette année 2023 une augmentation des températures maximales avec un décalage des périodes les plus chaudes de l'année (juin et septembre). Les températures minimales restent conformes. Quant à la pluviométrie, après des mois de déficit relevés en 2022, on note un retour à la normale des cumuls avec peut-être une accentuation des jours de fortes pluies (cumul > 10mm) dues aux dépressions plus nombreuses cet automne.

Si les températures anormalement élevées semblent nous ravir à bien des égards, n'oublions pas que l'équilibre des saisons reste primordial pour la nature et sa biodiversité. On peut déjà constater à divers endroits le dépérissement de certains arbres qui ont souffert de ces températures ou du décalage des saisons."

Daniel Chevé

**Suivi Pluviométrie / Décembre 2022 à Novembre 2023**



Indicateurs	Laillé La Rouesnais	Laillé Le Bourg	Normales de saison
Température Mini	-7.4° le 17/12/22	-3.7° le 13/12/22	
Température Maxi	33.8° le 01/09/23	35.4° le 01/09/23	
Mois le plus froid	Février avec 5.2° de moy.	Janvier avec 6.4° de moy.	5.9° en Janvier / 6.1° en Fev.
Mois le plus chaud	Juin avec 20.3° de moyenne	Juin avec 20.7° de moyenne	17.1° en juin
Nb Jours d'été (Tmax > 25°)	61 jours (max 23 jrs en juin)	79 jours (max 25 jrs en juin)	40 jours (max 12.4jrs en juillet)
Nb Jours Temp > 30°	14 Jrs (max 7jrs en sept.)	19 Jrs.(max 8 Jrs en sept.)	8.5 jrs (max 3.9 jrs en Juillet)
Nb Jours de gelée (Tmin<0°)	44 jrs	32 Jrs	33.5 jrs.
Temp. Moyenne Annuelle	12.6°	13.1°	12.1°
Temp. Moy. Hiver	5.4°	6.1°	6°
Temp Moy Printemps	11.6°	11.9°	11.1°
Temp Moy Ete	19.1°	19.6°	18.4°
Temp Moy Automne	14.1°	14.8°	12.8°
Nb jours de Canicule	0 jr.	0jr.	
Rafale de vent	59.4 Km/h le 02/11/23	65.9 Km/h le 02/11/23	n/a
Précipitations annuelles	822.4 mm	844.8 mm	700.3mm
Pluviométrie la + élevée	106mm en Octobre 122mm en Novembre	104 mm en Octobre 130mm en Novembre	77 en Octobre 71mm en Novembre
Nombre de jours de pluie	166 jours	158 jours	114.5 jours
Pluviométrie maxi/jour	112 mm le 04/11/23	87 mm le 04/11/23	n/a
Précipitations > 10mm	29 jours (max 6 jrs en Oct.)	28 jours (max 5 jrs en Oct.)	19.5 jours (max 2.4J en Nov.)

# Les élus répondent à vos questions

Cet automne, vous avez pu poser des questions en ligne ou lors de la réunion publique du 29 novembre. Pour ceux qui n'ont pas pu assister à cette rencontre, voici nos réponses à vos questions.

## Finances

**Quand allez-vous stopper l'augmentation de la taxe foncière ? Tous les ans celle-ci augmente. Vos constructions d'immeubles pour de la location et la taxe d'habitation retirée pour certains résidents sont-elles les causes des augmentations ?**

Depuis le début du mandat, nous avons augmenté les impôts à deux reprises, de 5%, en 2021 et 2022, de façon concomitante avec la suppression de la taxe d'habitation. Le pouvoir d'achat généré par cette suppression a représenté 2 180 644€, repartis sur l'ensemble des foyers. Soit environ 1015€ par foyer.

Comparé aux autres communes de notre strate de référence, nous nous situons encore aujourd'hui en deçà des moyennes départementales, régionales et nationales.

Toutefois, nous sommes bien conscients que le contexte inflationniste a provoqué également une revalorisation importante de nos bases fiscales : 7,1% en 2023 et aux alentours de 4,2% pour 2024. C'est pour cela qu'aujourd'hui, nous n'avons pas l'intention d'augmenter nos taux d'imposition. Rennes Métropole maintient également le taux appliqué depuis le début du mandat.

Pour les logements locatifs sociaux, pour lesquels les bailleurs sociaux sont exonérés pendant 15 à 30 ans, la loi de Finances 2022 a introduit une compensation intégrale versée par l'Etat à partir de 2023.



## Sport et culture

**La nouvelle salle de sport sera-t-elle construite avant la fin du mandat ?**

Dans l'hypothèse où le conseil municipal prendrait aujourd'hui la décision de construire une nouvelle salle de sport, il est fort vraisemblable que celle-ci ne serait pas construite avant la fin du mandat compte-tenu du temps nécessaire pour l'étude et la construction.

A ce jour, cette décision de construction de nouvelle salle de sport n'a pas été prise par le conseil municipal eu égard aux contraintes budgétaires. Un travail important a été mené avec les responsables associatifs pour définir les besoins de la commune en termes d'équipements sportifs. Le dossier de la nouvelle salle de sport n'est pas clos mais, à l'heure actuelle, est suspendu.



**L'argent mis dans les équipements de loisirs ne profite qu'à quelques-uns alors qu'il impacte la fiscalité de tous ?**

La commune de Laillé est une commune très dynamique, qui bénéficie d'un tissu associatif fort, avec de nombreux bénévoles engagés dans la vie quotidienne des habitants. Près d'un tiers des Lailléens est inscrit dans une association lailléenne pour y pratiquer une activité de loisir culturel, sportif ou autre. C'est donc une grande partie de la population qui bénéficie de ces équipements et nous nous en réjouissons. C'est bien une caractéristique essentielle de la commune de Laillé de ne pas être une commune dite « dortoir » mais une commune vivante et dynamique où les habitants décident de rester vivre parce qu'ils y trouvent un cadre de vie convivial, solidaire et bienveillant.

## Enfance jeunesse

### Pourquoi ne pas augmenter l'offre de repas végétariens à la cantine ?

La loi Egalim impose entre autres la présence d'un repas végétarien par semaine, ce que nous avons mis en place. La loi Egalim2 permet de donner une alternative végétarienne quotidienne. Il a donc été décidé de le proposer mais sans imposer un second repas végétarien. Pour le moment, nous développons plutôt les circuits courts.

### Les enfants de l'école Notre Dame auront-ils un goûter comme les enfants de l'école publique ?

Le goûter des enfants de l'école publique est distribué lors du temps de garderie et il est facturé aux familles. Il n'est pas possible pour la municipalité de mettre en place ce goûter à l'école privée car ce ne sont pas les services communaux qui assurent la garderie de cette école.

### Que faites-vous pour pouvoir accueillir plus d'enfants à l'accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires ?

Nous avons augmenté le salaire pour pouvoir recruter des animateurs plus facilement. Un nouveau dispositif de réservation a été mis en place afin de pouvoir plus facilement proposer les places devenues vacantes. Nous venons d'avoir un agrément supplémentaire pour pouvoir accueillir plus d'enfants. Il nous faut aussi trouver des espaces pour les accueillir.

Envie de voir en images les réalisations de ce mandat qui participent à une vie locale plus dynamique et de visualiser une vidéo sur les projets en lien avec le développement durable ?

Allez sur le nouveau site Internet ou scannez ce QR code



## Social

### La mairie a-t-elle des projets en matière d'habitat partagé, de colocation seniors ou intergénérationnelle ?

Notre objectif à travers nos projets :

- C'est de développer un habitat qui anticipe la perte d'autonomie et accompagne la volonté des personnes âgées de vieillir à domicile dans des secteurs géographiques favorables (en lien avec les services, un transport accessible, etc.), permettant de mutualiser des moyens,
- de proposer des logements adaptés aux personnes handicapées,
- d'accompagner l'expérimentation de nouvelles formes d'habitat favorisant une forme de mixité des âges, de l'habitat inclusif et de l'habitat partagé.

Le 17 octobre dernier, nous avons organisé une réunion publique sur « habiter Laillé, aujourd'hui ou demain » où nous avons proposé de mettre en place des ateliers participatifs sur l'habitat à Laillé pour les années à venir. N'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie si vous êtes intéressés par ces ateliers.

Enfin, au sein du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) nous avons pour objectif de réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) sur l'habitat. Un cahier des charges a été réalisé et nous souhaitons débiter cette ABS en 2024. L'objectif est de recueillir les besoins et d'être à l'écoute des habitants (des plus jeunes aux plus âgés). Cette ABS permettra d'établir une feuille de route pour les années à venir dès qu'il y aura des projets de construction afin de répondre au mieux aux attentes des Lailléens.

Notre souhait, c'est d'identifier ensemble vos besoins et d'explorer les différentes formes d'habitats afin de répondre au mieux à vos attentes.



# Les élus répondent à vos questions

## Sécurité

**L'espace des poubelles collectif qui se situe à la sortie de Laillé direction Orgères est sale avec plein de déchets à l'extérieur des poubelles. Est-ce qu'il y aura un autre système de poubelles collectif ou individuel ?**

Cet espace est provisoire. Il sera maintenu jusqu'à ce que les camions de collecte des déchets puissent circuler dans le nouveau lotissement sans manoeuvre de recul. A terme, les conteneurs seront individualisés.

**Est-il possible de permettre la promenade au Lagon bleu en dehors des périodes de baignade ?**

Nous rappelons que la baignade y est interdite. La carrière est une propriété privée de Rennes Métropole, non ouverte au public. Des aménagements permettant de visiter le site en sécurité sont en préparation.

**Allez-vous installer de la vidéoprotection ?**

L'installation de caméras de vidéos protections est actuellement à l'étude. La gendarmerie de Guichen a pu donner quelques conseils aux élus afin de trouver le système le plus adapté à la commune. Cela permettra de renforcer les contrôles routiers et la sécurité de tous.



## Urbanisme

**Allez-vous continuer la piste cyclable du parking covoiturage vers le village de Bout de Lande et vers la Zone Artisanale de Bout de Lande surtout au niveau des bretelles de la 4 voies ?**

Le matin et le soir, cet itinéraire est très dangereux à vélo ou à pied. Une étude de tracé a été réalisée en 2023. Elle est soumise aux services de l'Etat (DIRO) pour validation.

**Est-il prévu un aménagement de la voie publique rue de Bout de Lande ?**

Cette voie est devenue très dangereuse à cause du nombre croissant de véhicules ne respectant ni les limitations de vitesse ni les priorités à droite.

Le service voirie de Rennes Métropole a été sollicité pour refaire le marquage au sol et installer des ralentisseurs en entrée de zone.

**Est-il prévu une voie cyclable pour aller du rond-point de l'entrée de bourg à Lysadis ?**

Nous n'avons pas travaillé sur cet aménagement mais c'est une idée à étudier.

**La vitesse rue du Point du Jour, à 20 Km/h, n'est pas respectée. Que pouvez-vous faire ?**

Les contrôles policiers vont être plus fréquents. Des aménagements provisoires doivent être réalisés en attente du réaménagement global du centre-bourg. Des aménagements plus conséquents pour faire diminuer la vitesse seront réalisés lors de la rénovation de la place Andrée Récipon.

**Projet de rénovation du bourg. Les habitants sont-ils consultés ? Où en est-on ?**

Un comité citoyen a été constitué pour les études. Une réunion publique sur ce sujet aura lieu le 25 février 2024. Les travaux débuteront mi-2024.

**Le parking de l'Archipel avec les panneaux solaires est-il terminé ?**

Ce parking est terminé. Il contient des places de parking réservées pour les personnes en situation de handicap. Le sol a été conçu pour être perméable afin de faciliter l'infiltration de l'eau, les ombrières sont en production. Une boucle d'autoconsommation va être créée pour que les bâtiments communaux puissent utiliser l'électricité, ce qui permettra une économie de 30000 euros dès l'an prochain (voir article spécifique page 21). Des bornes de recharge électriques vont être mises en place au premier semestre 2024. Elles permettront une recharge accélérée.

Les aménagements liés aux espaces verts viennent d'être réalisés. Il a été implanté le long du mur côté parking des arbustes de petits fruits (framboisiers, cassis...) ont été plantés. Entre les ombrières photovoltaïques, des plantes pérennes, robustes et indigènes (géranium, lierre rampant, cyste, troène...) ont été mises en place.



## Développement durable

**Nous avons eu à cœur depuis 3 ans d'atténuer le changement climatique et de préparer la commune à ces évolutions.**

### Quand aurons-nous des chemins communaux bien entretenus ?

La commune est dotée de nombreux chemins et l'entretien représente un coût important. Les contraintes financières sont nombreuses. C'est pourquoi nous mettons en place régulièrement des chantiers participatifs pour l'entretien de ceux-ci. Le prochain chantier participatif est prévu le 3 février ! Rejoignez-nous ! Si vous êtes intéressé(e)s merci de le faire savoir à l'adresse suivante : [viécitoyenne@laille.fr](mailto:viécitoyenne@laille.fr)

### Serait-il possible de remettre un minimum d'éclairage public jusqu'à 21h30, 22h ? Des luminaires solaires ou indépendants sont-ils prévus ?

Nous avons décidé de limiter l'éclairage au vu de l'augmentation du coût de l'énergie. Cela permet aussi d'avoir moins de luminosité et cela favorise la biodiversité. Trop d'éclairage le soir nuit aux animaux nocturnes. Face à la 6e extinction des espèces, nous pensons qu'il faut faire le maximum pour préserver les espèces animales. On observe d'ailleurs le retour de vers luisants dans certaines rues.

Cependant, au vu des demandes, le conseil rediscutera d'une courte prolongation de l'éclairage le soir, dans certaines rues.

Les candélabres solaires coûtent cher et n'ont pas forcément un impact global satisfaisant. Ils s'avèrent intéressants uniquement quand il n'y a pas d'électricité accessible pour les alimenter.

Nous avons demandé à Rennes Métropole de réfléchir à des candélabres à éclairage automatique mais leur coût est très élevé car il faut modifier leur câblage.

### Comment impliquez-vous les citoyens dans la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables ? Comment peut-on encourager à éviter l'enfrichement des prairies : pastoralisme photovoltaïque ?

Une loi très récente nous a demandé d'établir rapidement une cartographie.

Les délais étaient trop courts pour une étude. Nous avons publié uniquement une carte concernant les aspects photovoltaïques sur les parkings et les toitures.



Le photovoltaïque pourrait satisfaire deux tiers des consommations des habitants et des entreprises de la commune d'après l'étude réalisée sur le Pays de Rennes en 2019. Donc il n'est pas nécessaire d'aller installer du photovoltaïque sur des terrains agricoles. Il y a actuellement 67 centrales photovoltaïques sur la commune. Enfin nous aurons bientôt de nouveaux panneaux photovoltaïques sur le centre technique municipal et sur l'Archipel pour produire plus d'électricité que le patrimoine communal n'en consomme.

### Pourquoi les déchets de tontes de pelouse ne sont plus acceptés en déchetterie ?

C'est une décision nationale que nous devons appliquer comme toutes les collectivités. Le traitement des déchets est très onéreux. Il y a une volonté de réduire ces déchets d'autant plus qu'ils sont constitués à 90 % d'eau et ces tontes vont nourrir votre jardin et vont l'amender.

### Les accotements de la route de Mandon sont actuellement ratissés. Pouvez-vous nous dire ce qui est prévu (hormis juste ce ratissage qui rend la route plus dangereuse encore !)

Ces accotements sont renforcés (et non ratissés). La circulation était plus dense suite à la déviation de la route de Bourg des comptes. Rennes Métropole a renforcé les bas-côtés de la route pour sécuriser la circulation mais cela reste insuffisant. La police municipale a verbalisé plusieurs fois et devrait revenir régulièrement car les automobilistes ne respectent pas toujours la vitesse.

Des études sont en cours à Mandon pour voir quels aménagements sont possibles sans gêner le passage des agriculteurs.

### Sommes-nous lésés par Rennes Métropole ?

Lors de l'entrée de Laille dans Rennes Métropole, certaines compétences ont été transférées à Rennes Métropole, par exemple la voirie.

Nous faisons partie du secteur sud. 3 millions d'euros par an sont utilisés pour la voirie des communes de ce secteur sud. Chaque année, les élus discutent de la répartition des dépenses.

Pour l'aménagement du centre bourg et sa première tranche, 900 000 euros sont payés par la métropole.

Nous faisons partie des plus grandes communes donc nous avons un important réseau routier à entretenir. Par exemple, en 2022, 500 000 euros de travaux de voirie ont été effectués sur Laille à la Rouesnais.



# L'actualité *enfance et jeunesse*

## BON ANNIVERSAIRE AU RPE !

Ouvert en décembre 2022, le Relais Petite Enfance intercommunal de Bruz, Laillé et Pont-Péan vient tout juste de fêter ses un an. L'occasion de faire une rétrospective de cette première année écoulée.

### Une première année bien remplie :

Le Relais petite enfance intercommunal (RPE), est un service gratuit à destination des familles et des professionnels de la garde individuelle des enfants des communes de Bruz, Laillé et Pont-Péan.

Composée d'Élodie Boutard et d'Edeline Langlais, éducatrices de jeunes enfants, cette équipe de choc a :

- Établi plus de 18 0832 contacts (mails, téléphones, rendez-vous),
- Accompagné 165 familles dans leur recherche de mode d'accueil ou dans leur rôle de parents employeurs.
- Accompagné 170 assistant(e)s maternel(le)s dans l'exercice de leur métier,
- Animé 235 matinées d'éveil. Soit 90 assistant(e)s maternel(e)s, 3 employés de la garde à domicile et 300 enfants différents accueillis.

\* Chiffres du 1er décembre 2022 au 30 novembre 2023

Elles ont également proposé de nombreuses actions pour favoriser l'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel.

Des actions réalisées tout au long de l'année  
Un des rôles majeurs du RPE est d'accompagner les assistant(e)s maternel(le)s et employé(e)s de la garde à domicile sur leurs statuts et droits ou encore sur la formation.



Pour cela, le Relais Petite Enfance intercommunal de Bruz, Laillé et Pont-Péan a mis en place plusieurs actions, telles que :

- Le développement de la thématique du sensoriel chez les enfants à travers des matinées d'éveils, des lectures ou encore des livrets pédagogiques. Cette thématique est développée depuis la rentrée 2023,
- L'aide au départ en formation pour les assistant(e)s maternel(le)s, notamment sur le thème du secours au travail, en formation initiale ou en recyclage,
- L'accompagnement de 10 assistant(e)s maternel(le)s lors de la journée départementale du salon des assistant(e)s maternel(le)s sur le thème du bien-être professionnel,
- La mise en place d'une réunion d'informations sur les droits IRCEM (prévoyance, maladie, retraite, œuvres sociales) en partenariat avec le RPE de Chartres de Bretagne. Plus de 54 professionnels sont attendus à cette réunion.

### Les temps forts à venir :

L'année 2023 à peine terminée, l'équipe du RPE Bruz, Laillé et Pont-Péan travaille déjà sur les ateliers et les événements de 2024.

Un des temps forts de l'année qui arrive est une conférence spectacle sur le thème des émotions animée par une psychosomato thérapeute et une clown sociale qui se tiendra en avril 2024.



Mis en place en septembre 2023, le thème du sensoriel sera développé jusqu'en juin 2024, avec notamment une proposition artistique sous forme d'espace sensoriel d'exploration pour le jeune enfant et de la médiation animale.

**Vous souhaitez en savoir plus sur le Relais petite enfance intercommunal de Bruz, Laillé et Pont-Péan ? N'hésitez pas à contacter par téléphone ou e-mail Élodie Boutard et Edeline Langlais, éducatrices de jeunes enfants au RPE.**

# Vie scolaire

## Collège

### DOUZÉMOIS ET LES COLLÉGIENS

Dans le cadre de la saison Douzémois, nos collégiens ont eu la possibilité de voir deux spectacles au cours du premier trimestre.

Le spectacle «Chez Dyonisos» le vendredi 24 novembre à l'Archipel pour les 4ème 5 ainsi que tous les hellénistes et les latinistes de 5ème et 4ème : un beau spectacle sur Dyonisos, le dieu grec, raconté de façon originale et facile d'accès.

Le spectacle Vrai/Faux le jeudi 7 décembre à 15h pour les 4ème 2 et les 3ème 5: un spectacle interactif avec une mentaliste : Bluffant!

Merci à la mairie de Laillé et au service culturel, en particulier Pauline Marrec, pour l'organisation et la qualité des spectacles proposés à prix modique !



### LES 5ÈME 3 FONT LEUR CINÉMA !

Les élèves de 5ème3 du collège ont proposé à leurs camarades, le mardi 19 et le jeudi 21 septembre, pendant la pause méridienne, deux projections de courts-métrages, dans la salle multi-activités de l'établissement. De leurs multiples visionnages, de leurs discussions et de leurs votes est née une sélection de 7 films qu'ils ont eu plaisir à présenter aux autres élèves. Ce fut un chouette moment partagé en cette dernière semaine avant les vacances scolaires et le popcorn distribué aux heureux veinards a été grandement apprécié. Bravo aux élèves pour leur sens de l'initiative et leur investissement !



**Damien RABUSSEAU**  
Conseiller indépendant en immobilier



**06 86 35 64 13**  
d.rabusseau@man-immo.pro  
www.drabusseau.man-immo.pro

Agent commercial  
agissant pour le compte de MAN-IMMO.PRO  
N°842 810 558 RSAC de Rennes



**M@N-IMMO.PRO**  
Le réseau immo qu'il vous faut

**B.Y TAXI**

**06 12 41 22 22**

# Vie scolaire écoles publiques



## HENRI MATISSE : QUEL CIRQUE À L'ÉCOLE !

Mardi 28 novembre, les clowns René et Bidule sont revenus dans notre école pour nous présenter un nouveau spectacle. Cette fois, Jeux Olympiques en vue, Bidule a tenté d'entraîner René à différentes disciplines... Trop « difficile » pour René qui a enchaîné bêtises sur bêtises !...

Fous rires garantis pour tous les enfants !



## HENRI MATISSE : MATINÉE SPORTIVE AVEC L'USEP

L'USEP, c'est l'union sportive de l'enseignement du premier degré. Avec cette association, les classes du primaire participent à des rencontres sportives. Ce sont des moments de fête !

Les parents, venus très nombreux pour nous encadrer, nous montraient les figures à réaliser. Quand tout le monde était prêt, on comptait jusqu'à 3. On a jonglé avec différents objets : un cerceau, un foulard, une balle et un ruban.

### L'atelier course du clown

Nous devons suivre le parcours d'équilibre et à la fin, rester debout sur un gros ballon. Il y avait deux équipes qui devaient apporter un vêtement au clown en courant. L'équipe qui habillait son clown en premier gagnait la partie. Une matinée bien remplie où enfants comme adultes ont ressenti combien le sport ensemble est une fête !

## HENRI MATISSE : UNE CLASSE DE GRANDE SECTION À DOMYTIS !

Dans le cadre d'un projet intergénérationnel, une classe de Grande Section s'est rendue à Domytis. Les enfants ont ainsi rencontré les résidentes inscrites pour cette belle après-midi de partage. Tout d'abord, Jonathan, l'animateur, a lu des livres de Noël apportés par la classe. Ensuite, les enfants ont offert et distribué tous leurs dessins pailletés de Noël. Pour finir, adultes et enfants ont tous savouré les gaufres et le chocolat chaud préparés par le cuisinier. Autour de ce chaleureux goûter, des amitiés sont nées, nourries de découvertes et de rires qui promettent de futurs bons moments.



## LÉONARD DE VINCI : UNE JOURNÉE D'ACTION POUR MIEUX «VIVRE ENSEMBLE»

Le mardi 17 octobre, les élèves de l'école Léonard de Vinci ont participé à une journée de cohésion organisée par l'équipe enseignante. L'objectif visé était de travailler sur le « vivre ensemble », la cohésion d'école mais également de connaître tous les enseignants et de rencontrer les élèves des autres niveaux.

Lors de cette action, nous avons mélangés tous les élèves et reformé 13 classes avec tous les niveaux confondus. Les enseignants menaient chacun une activité différente dans leur classe : de la production d'arts visuels, en passant par des débats autour de l'amitié, la bienveillance. Les élèves ont également participé à des ateliers sportifs de coopération ainsi que de relaxation collective. Deux ateliers ont également donné lieu à une petite représentation par tous les élèves : un chant et une chorégraphie flash-mob.

Le travail sur l'entraide et la coopération a évidemment été le fil conducteur de cette journée, les élèves de CM étant responsables de plus jeunes pour les déplacements dans l'école et l'organisation.

Le retour des élèves sur cette journée a été excellent. Ils ont apprécié de découvrir ou de redécouvrir les classes et les enseignants et participer à des ateliers variés. La représentation commune aux 311 élèves en fin de journée a parfaitement conclu cette journée par un moment de partage collectif avec le chant et le flash-mob. L'équipe a également apprécié ce temps et envisage d'en faire une deuxième édition l'année prochaine !



# Vie scolaire

## école Notre Dame



### VISITE AU MONUMENT AUX MORTS POUR LE 11 NOVEMBRE

Le vendredi 10 novembre, les CP et les CE1/CE2 se sont rendus au monument aux morts pour comprendre sa signification (flamme du souvenir, colombe de la paix) et lire le nom de tous ceux qui se sont battus pour protéger la France lors de la première guerre mondiale.

Nous avons remarqué que certains noms de famille étaient toujours présents dans nos classes... Les enfants doivent chercher si ce sont des membres de leur famille dont le nom a été inscrit sur le monument.

Le 11 novembre, ce sont quelques élèves de l'école ont représenté la jeunesse de Laillé en lisant un texte à la mémoire des soldats et dans l'espoir de la paix.



### TEMPS DE FIN DE PÉRIODE

Pour le dernier vendredi de la période et juste avant les vacances de la Toussaint, nous avons réuni les élèves de toutes les classes afin de partager notre travail de la période.

Les élèves ont beaucoup travaillé sur le vivre ensemble et bien évidemment la coupe du monde de rugby !

Les élèves ont présenté les hakas préparés en classe en appui sur les attendus de chaque classe : lecture, calcul, vivre ensemble et coopération !



### NOUVELLE CLASSE DE TPS/PS/MS EN MATERNELLE

Au retour des vacances de la Toussaint, les enfants et les parents ont découvert leurs nouveaux locaux. Avec l'aide d'artisans très mobilisés et de parents d'élèves très motivés, les élèves ont repris leur «vie» d'écolier dans ce nouvel espace... et quel espace, quelle clarté !!

La classe propose maintenant une grande surface de travail permettant d'apprendre dans des conditions très agréables. Les toilettes au fond de la classe, sont tout neufs, et le dortoir a été refait pour accueillir les enfants pendant le temps de sieste.

En début d'année 2024, ce sont les classes de garderie de maternelle et de MS/GS qui se transformeront pour une rénovation complète.



### PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE

Nous proposons deux temps de portes ouvertes :

- Le vendredi 19 janvier de 16h30 à 18h30 pour les inscriptions des maternelles pour la prochaine rentrée 2024

- Le samedi 6 avril de 9h à 12h pour les inscriptions des enfants de maternelle et d'élémentaire pour la prochaine rentrée 2024

Contact : [contact@ecolenotredamelaille.fr](mailto:contact@ecolenotredamelaille.fr)

# Patrimoine *travaux*



## NOUVEAU CTM

Les travaux du nouveau bâtiment des services techniques avancent ! Les agents communaux pourront bientôt s'y installer.



## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) MODIFICATION N°2

La concertation du public en vue de la modification n°2 du PLUI aura lieu du 1er décembre 2023 au 23 février 2024.

Le registre numérique est accessible depuis le site dédié :

<https://www.plui-rennesmetropole-concertation.fr/>

Pour plus de renseignements, voir la page dédiée sur le site internet de Rennes métropole : <https://metropole.rennes.fr/consulter-les-documents-du-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>



**LES DESSOUS**  
rennais

### MAGASIN

Lingerie jour et nuit, chaussettes, collants, maillots de bain, homme et femme

**DE MARQUE**

selon arrivages

**LAILLÉ**  
ZA DES 3 PRÉS

Magasin ouvert  
aux particuliers

Lundi, mercredi  
et vendredi  
de 13h45 à 17h45

**Le Contact**

20 années d'expérience à votre service

BY **INEO**  
**HABITAT**

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION - SYNDIC

4 Place Andrée Récipon  
35890 LAILLÉ

**02 99 42 38 00**

[www.lecontact-immobilier.fr](http://www.lecontact-immobilier.fr)

# Développement *durable*



## LE COMPTAGE DES OISEAUX DES JARDINS

Le comptage des oiseaux des jardins est une opération nationale qui vise à recenser de façon ponctuelle l'abondance des principales espèces d'oiseaux fréquentant les jardins en hiver.

Cette opération de sciences participatives se veut à la fois un moment de sensibilisation et d'information sur les oiseaux les plus communs. Elle constitue également un outil de connaissance sur l'évolution des populations de ces espèces qui connaissent, pour certaines, de dramatiques chutes d'effectifs ces dernières années.

A Laillé, ce sont 50 observateurs et 33 espèces observées à l'occasion de ces comptages annuels (plus d'info : [https://diffusion.bretagne-vivante-dev.org/ORA/oiseaux\\_des\\_jardins/](https://diffusion.bretagne-vivante-dev.org/ORA/oiseaux_des_jardins/)). Le comptage Oiseaux des jardins 2024 aura lieu les 27 et 28 janvier. Et si vous souhaitez profiter des conseils d'un expert, rendez vous le 27 janvier à 9h30 à la Petite Forêt (rue de l'Orée du bois), pour suivre le chemin jusqu'au refuge LPO. Sébastien Crase, bénévole de Bretagne Vivante et habitant de Laillé, vous présentera le dispositif de comptage et quelques espèces communes. **Inscription conseillée : [viecitoyenne@laille.fr](mailto:viecitoyenne@laille.fr)**



## 17 «PÉPITES DE BIODIVERSITÉ» À LAILLÉ

Le pays de Rennes procède à des inventaires réguliers (environ tous les 5 ans) des réservoirs de biodiversité présents sur le territoire (dits « Milieux Naturels d'Intérêt Ecologique » ou MNIE), pour mieux les protéger.

Avec l'actualisation réalisée en 2023, Laillé comprend désormais 17 Milieux Naturels d'Intérêt Ecologique. Ces espaces constituent des réservoirs de biodiversité au sein de la trame verte et bleue du territoire. L'identification en MNIE induit la protection (inconstructibilité) dans les documents d'urbanisme. De plus, les propriétaires peuvent trouver des conseils dans le guide de gestion édité par le Pays de Rennes, pour préserver au mieux cette biodiversité exceptionnelle. Un trombinoscope des espèces patrimoniales permet de découvrir les milieux et espèces qui nous entourent.

La plupart de ces terrains sont des propriétés privées, non ouvertes au public. Vous pouvez découvrir ceux sur terrains publics : carrière de la Corbinais, prairie de la Bouessette, bois de l'Ardrais. De belles balades en perspective !

Plus d'infos : <https://data.audiar.org/mnie-en-ligne/> ou sur [laille.fr](http://laille.fr)

## UNE BOUCLE D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE À LAILLÉ EN 2024

**Une boucle d'autoconsommation collective (ACC) c'est quoi ?**

Il s'agit d'une vente de gré à gré d'énergie renouvelable et locale, qui réunit des consommateurs et des producteurs dans un périmètre restreint à un cercle d'un km de rayon (par dérogation le rayon peut aller jusqu'à 20 km).

A la création de la boucle locale d'autoconsommation, la production sera assurée par les ombrières situées sur le parking de l'Archipel. La consommation sera réalisée par l'ensemble des bâtiments du patrimoine communal (Archipel, mairie, Point 21, Ecoles publiques, restaurant scolaire, le Centre de Loisirs, ...). La commune aura ainsi 2 contrats pour la fourniture d'électricité : Un premier pour la fourniture d'électricité locale (la production des ombrières) et un deuxième pour le complément, lorsque la consommation est supérieure à la production. Cette boucle d'autoconsommation collective permettra de couvrir plus de 30% des besoins de la commune. L'opération générera dès la première année une économie d'environ 34 000 euros sur notre budget de fonctionnement sur la base de l'étude réalisée, l'électricité ainsi produite étant bien moins chère que celle au prix d'achat actuel.

L'ajout d'autres centrales photovoltaïques (Centre Technique municipal en 2024 puis Archipel) permettra d'augmenter encore le taux d'autoproduction (environ 40 %) permettant de faire des économies et de sécuriser le prix d'achat sur 25 ans de cette part d'énergie électrique.

**Et si le prix de l'électricité baisse dans le futur ?**

Cette hypothèse est peu probable. Néanmoins la commune peut résilier le contrat à tout moment s'il ne devient plus intéressant. Il n'y donc pas de risque.

**Et après, quelle est la suite ?**

Après la mise en place de l'ACC, nous travaillerons sur les modalités d'ouverture de la boucle. Une part importante de l'électricité produite ne sera en effet pas consommée par les bâtiments communaux (environ 50%). D'autres consommateurs peuvent donc avoir intérêt à souscrire à la boucle d'ACC. D'autres producteurs peuvent également être intéressés. Il conviendra donc de définir les conditions d'ouverture de l'opération d'ACC.



# Vie culturelle

## Le Salon des Créateurs



Salon des Créateurs les 11 et 12 novembre 2023 : un public ravi et des exposants enthousiastes. Le dernier Salon des Créateurs de Laillé a réuni beaucoup de monde, près de 700 personnes, à l'Archipel. Ouvert sur deux jours, les visiteurs ont pu déambuler dans les allées, échanger avec les photographes, les peintres, les créatrices de bijoux et d'objets en bois, les sculpteurs sur aluminium...

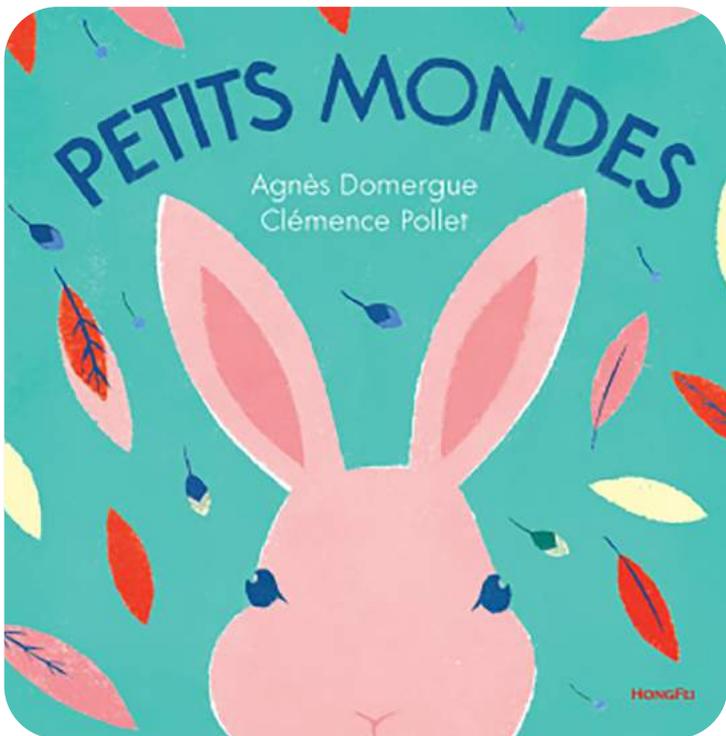
Au total, 32 exposants venus de Laillé et des environs, pour présenter leurs créations dont une sur le thème du salon : « Plongées artistiques – Fonds marins ». Les œuvres exposées étaient toutes uniques, originales et de grande qualité !

**La scénographie imaginée par Laurent Latchoumy a emporté les visiteurs dès leurs premiers pas dans l'Archipel. Un décor surprenant, qui nous a tous émerveillés ! Le Salon des Créateurs de Laillé est un beau salon qui mérite son succès. Un très grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à son organisation.**

**Vote du public : C'est Daisy FRADET, peintre, qui a emporté le prix du public. Viennent ensuite Loïc MANOURY, sculpteur sur aluminium, puis ex-aequo, Pascal LE MARECHAL, photographe et Annie SEILLIER, peintre.**



## Nouveauté : Un bébé = un livre



La ville de Laillé, soucieuse de faciliter l'accès de ses petits habitants à des propositions culturelles de qualité, va offrir aux bébés nés dès janvier 2024 et résidant sur la commune, un album de littérature de jeunesse en cadeau de bienvenue. C'est l'opération « Un bébé = un livre ».

Pour cette année de lancement, les nouveau-nés lailléens recevront Petits Mondes, d'Agnès Domergue et Clémence Pollet (éditions HongFei).

Grâce à ce nouveau dispositif, la commune de Laillé consolide la politique qu'elle mène en faveur de la petite enfance et de la lecture publique. La municipalité s'y engage déjà avec le soutien qu'elle apporte au Relais Parents-Enfants, à la médiathèque L'Intermed' (gratuité de l'adhésion depuis janvier 2023), ainsi qu'avec la programmation d'un spectacle petite enfance de choix à chaque nouvelle saison culturelle du Douzémois.

La médiathèque de Laillé est un service public, gratuit et ouvert à tous, y compris aux plus petits. Les p'tits croqueurs de livres, les séances de lectures animées pour les 0-3 ans, sont programmées une fois par mois, en partenariat avec le Relais Petite-Enfance.

Pour toute information : <https://mediatheque.laille.fr/>

**MUS!QUE**  
SUR LA RIVE SUD  
INITIATION • ENSEIGNEMENT • CONCERTS

## La lecture Musicale

Lecture musicale, en partenariat avec l'école de musique Rive Sud et la médiathèque L'Intermed' de Laillé

Samedi 27 janvier 2024 à 10:30

Enfants de 4 à 7 ans

Sur inscription

Lieu : Salle scène du Point 21

# Vie associative

## *L'Us Laillé / Crevin Tennis*

Nous avons présenté lors de l'AG du 24 septembre dernier, nos 3 nouveaux entraîneurs.

Stéphane donne des cours le mardi et samedi, Pascal Yves intervient le mercredi, et Arthur le jeudi. Ils sont tous les 3 impliqués également dans d'autres clubs.

L'objectif est de s'initier au tennis, de se perfectionner ou tout simplement de s'entraîner.

Nous tenons à remercier Jonathan Savatier, au club depuis 2008 et qui a décidé de rejoindre un club disposant de meilleures infrastructures.

Nous rassemblerons fin janvier tous nos adhérents et entraîneurs pour un moment de convivialité autour d'une galette des rois.



## *Le Club des Bienvenus*

Le club des Bienvenus se réunit le jeudi après-midi tous les 15 jours à l'Archipel. Il propose des activités d'échange et de loisirs. C'est un lieu de rencontre où les personnes isolées peuvent passer un agréable après-midi. Hormis les activités standard, le club propose des sorties à la journée, repas, concours de belote et palets avec les clubs du canton de Guichen. Également, la fédération GEMOUV35 organise des voyages, fête de l'amitié, spectacles ...

Afin de pérenniser ses activités, le club recherche des nouveaux et nouvelles arrivants et des joueurs et joueuses de palets.

**Contact Gérard Bréhé : 02-99-42-59-73**

## *L'association Toc Toc Pokoù*

Toute l'équipe de Toc Toc Pokoù vous souhaite une très belle année 2024 !

Nous vous préparons une pièce de théâtre pour le printemps qui aura lieu au Point 21 !

À très vite !



## *La Troupe Digor-Kalon*

La Troupe d'Improvisation théâtrale lailléenne «Les Digor-Kalon» souhaite remercier très chaleureusement le public venu nombreux, dimanche 25/11/23, au Point 21 pour notre 1er spectacle d'improvisation de la saison.

Merci de votre soutien et participation !

Vos rires et applaudissements résonnent encore !

RESERVEZ CETTE DATE : prochain spectacle le samedi 23 mars 2024, 18h, Point 21 !



## Amicale Laïque - Marché de Noël

Toute l'équipe de l'Amicale Laïque vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! Qu'elle vous apporte joie, santé et réussite dans tous vos projets.

L'année 2023 s'est terminée avec le traditionnel marché de Noël des écoles publiques qui avait repris ses quartiers d'hiver dans la cour de l'école primaire, le samedi 16 décembre, pour la 3ème année consécutive. Le vin chaud et la soupe ont permis à tous de se réchauffer dans une ambiance joyeuse et conviviale en attendant l'arrivée du Père Noël. Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré avant, à la création des objets ou en cuisine, et pendant le marché de Noël, pour faire de cet événement un succès. Les créations et le marché gourmand ont à nouveau fait le bonheur des petits et des grands.

Les activités de 2024 vont reprendre dès le mois de Février avec le très attendu Escape game qui se déroulera le week-end du 17 et 18 février au Point 21. De nouvelles énigmes et de nouvelles salles vous attendent. Plus d'informations à venir sur l'organisation de ce week-end et les réservations via nos pages Facebook et Instagram « Amicale Laïque Laillé », et via le cahier de liaison des enfants.

Réservez également dès à présent votre après-midi du samedi 13 Avril pour la Boum de printemps au Point 21.

Au plaisir de vous retrouver nombreux en 2024 pour vivre de nouvelles belles aventures au profit des écoles publiques de Laillé.

**Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter**  
via [amicale35890@gmail.com](mailto:amicale35890@gmail.com)

## APEL Notre Dame - Marché de Noël

Fête de Noël de l'école Notre-Dame

Samedi 2 décembre, l'APEL de l'école Notre-Dame a organisé une fête de Noël au Point 21. Marché artisanal, vin chaud et gourmandises réalisées par les enfants, pêche à la ligne et maquillage et enfin spectacle de magie de la compagnie Magie Gantesque pour couronner le tout ! Sans oublier la traditionnelle photo avec le Père Noël !

De nombreux artisans locaux ont répondu favorablement à l'invitation et l'équipe tient particulièrement à les remercier pour leur présence !

Un panier gourmand (mais pas que !) a également été remporté par une famille après estimation de son poids alors encore merci aux généreux commerçants qui l'ont garni !

De jolies découvertes, une ambiance chaleureuse et de beaux moments de partage et d'échange entre les familles lailléennes, c'est ce que souhaitaient faire vivre aux enfants et à leurs proches les membres de l'association. Merci à eux et aux parents bénévoles !

Sourires aux lèvres et étoiles dans les yeux, cette fête de Noël a été une vraie réussite pour tous, petits et grands !

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !

L'APEL Notre-Dame



## Un album Panini à l'US Laillé Football

Arthur Chaperon est un Lailléen de 22 ans passionné de foot depuis sa plus tendre enfance !

Ayant pratiqué ce sport dès le plus jeune âge, Arthur a choisi d'allier passion et profession. C'est pour cette raison qu'il a entamé l'année dernière son service civique en tant que coach au sein du club US Laillé Football.

Cette année, il exerce en tant que moniteur en formation par alternance à la Ligue de Bretagne.

Avec son coéquipier, Samuel, il lance le projet « Album Panini ».



Les objectifs de ce projet sont de créer de l'attractivité autour du club, de dynamiser, de fédérer, de rassembler ainsi que d'instaurer une ambiance conviviale et de bonne entente.

L'idée de cet album a émergé lorsqu'ils ont appris que d'autres clubs le faisaient et que cela générait un dynamisme particulier au sein de la vie associative.



« Le plus intéressant pour nous, c'est que le petit U6 reconnaisse le sénior lors des matchs du dimanche. Il met un nom sur un visage et pas seulement sur un maillot et vice versa. »

En plus d'instaurer une atmosphère chaleureuse et de camaraderie, l'album panini est également un élément permettant la rencontre des différentes générations.

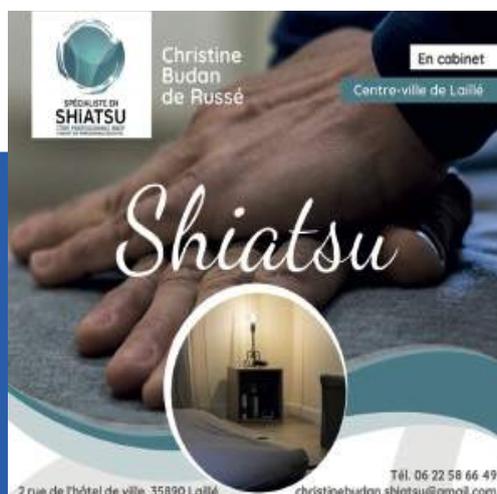
Des valeurs que portent fièrement les sponsors du projet. Il sera d'ailleurs possible de les retrouver à l'intérieur du livret ainsi qu'une présentation historique de l'US Laillé Football.

Les paquets de panini seront à vendre dans différents commerces de la commune.

Les membres de l'association pourront également les acheter au foyer du foot lors des différents matchs de la saison. Le lot sera vendu à un euro. 10% du prix du paquet sera reversé au club.

Arthur et Samuel, qui s'occupent également de la communication, sont ravis que le projet puisse se concrétiser et ne manqueront pas de le mettre en lumière.

Retrouvez l'album et les vignettes dans vos magasins locaux.



## Un jeune Lailléen à la découverte des écosystèmes d'Asie

### «LA VOIX DE CEUX QUI VEILLENT», UNE ASSOCIATION OÙ L'AVENTURE ET L'ÉTHIQUE VONT DE PAIR

Nino Cousin-Morin est un jeune Lailléen étudiant à AgroParisTech, une école d'études supérieures d'ingénieurs agronomes. Après deux ans à monter des projets de vie étudiante et à organiser des événements de grandes ampleurs, Nino et ses camarades ont naturellement souhaité investir leur temps et leurs compétences dans un projet d'une toute autre envergure. Ils se sont orientés vers une idée qui selon eux a du sens : la création de l'association « La Voix de Ceux qui Veillent ».



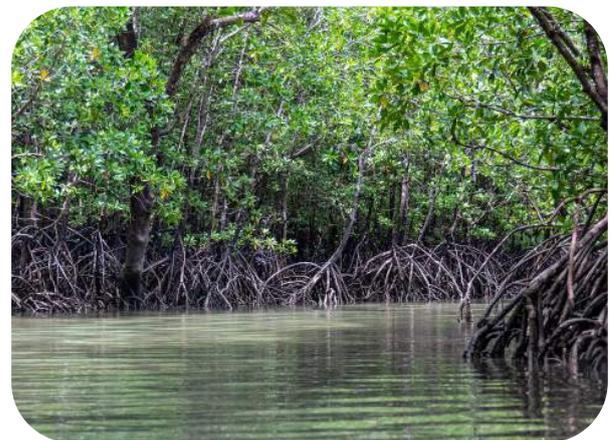
Cette association a pour objectif d'observer les pressions qui s'exercent sur les différents écosystèmes naturels. Et c'est pourquoi, Nino, Nicolas et Alexis, vont se rendre dans trois pays d'Asie pour rencontrer les défenseurs de la biodiversité. Lors de ce voyage, l'équipe va pouvoir donner la parole aux acteurs qui protègent les écosystèmes, les filmer et leur donner de la visibilité. Par ailleurs, l'association s'efforce d'analyser l'efficacité et la reproductibilité de ces initiatives, afin de les promouvoir et d'inspirer de nouvelles actions. Tout ça dans le but de pérenniser l'organisation et de changer les destinations d'une année à l'autre.



En 2024, pendant cinq mois, Nino et ses camarades partent à la découverte des forêts primaires, des mangroves et des récifs coralliens en Thaïlande, en Indonésie et en Malaisie. Un périple autant fascinant qu'exaltant !

À l'issue de ces voyages naîtra un documentaire retraçant les rencontres, les échanges et les découvertes. Cela permettra de mettre en lumière les actions entreprises par les fervents défenseurs de l'environnement ainsi que leurs solutions innovantes. Nino et ses amis souhaitent donner la parole aux communautés locales. Une fois le reportage réalisé et terminé, une diffusion sera prévue pour tous les Lailléens.

Nino, Alexis et Nicolas ont besoin d'une grande visibilité et surtout de partenaires.



Ils organisent également une cagnotte courant janvier afin que ceux qui le souhaitent puissent les aider pour leur projet. Pour plus de renseignements, contactez-les via leur linkedin ou leur Instagram ou par téléphone au 07 50 31 99 18 !

# Consommons *local*

## KINÉSIOLOGIE

**Christel Manini, une praticienne à l'écoute des messages de votre corps**

La kinésiologie est une pratique psychocorporelle destinée à favoriser un état d'équilibre et de bien-être global de la personne. Cette technique, élaborée dans les années 60 aux Etats-Unis, puise son inspiration dans la médecine chinoise traditionnelle et la chiropraxie. Elle part du principe que tout est lié, vos émotions, votre mental et votre physique, et que chaque aspect peut influencer les autres. Cette « science du mouvement » permet d'accéder à la mémoire du corps, d'identifier les facteurs contribuant aux blocages et la nature des équilibrations nécessaires pour les lever. Elle utilise la relation entre les émotions, le cerveau et les muscles.

Problèmes de sommeil, de dépression, de gestion du stress, d'intolérances, ... : la kinésiologie peut apporter des réponses à des problématiques variées. Elle s'adresse à tous, même aux très jeunes enfants.



Une séance commence par des tests musculaires qui vont permettre de trouver un déséquilibre, un blocage et son origine en lien avec la problématique de la personne. Christel vous accompagne dans l'écoute des messages et de la mémoire de votre corps pour libérer des traumatismes émotionnels.

La séance dure de 1h15 à 1h30. Une seule séance peut suffire, quoiqu'il en soit, il n'y a pas besoin de plus de 3 ou 4 séances pour une même problématique.

Vous pouvez consulter Christel dans son cabinet à Bout de Lande ou dans un cabinet partagé à Bain de Bretagne. Vous pouvez la joindre par mail ([christel.manini@orange.fr](mailto:christel.manini@orange.fr)), par téléphone (06 37 35 33 40) ou aller sur son site internet ([www.energiesenmouvement.com](http://www.energiesenmouvement.com)) pour réserver un créneau directement.

## VIRGINIE QUEENAMANN

**La reine de la pâtisserie américaine au goût frenchy !**

Aussi beau que bon ! C'est la promesse des gâteaux de Virginie. Des gâteaux aux noms anglo-saxon : le number cake est en forme de chiffres (idéal pour un anniversaire), le letter cake est fait de lettres, et le layer cake est un gâteau sandwich aux couches superposées. La décoration est faite sur mesure. Toutes les fantaisies sont possibles. Décor manga, floral, chic... Chaque création est unique et sans limite de taille. Virginie répond aux commandes d'anniversaire pour dix convives comme à celles de mariage pour une centaine d'invités. Original à l'œil mais aussi succulent en bouche. Virginie Chapelle cuisine avec moins de sucre et moins de matières grasses que les pâtisseries américaines.

Chez Virginie Queenaman, vous pouvez aussi commander une « sweat table », un buffet sucré avec un assortiment de macarons, cupcakes, financiers...

Pour apprendre avant de se régaler, Virginie propose aussi des ateliers. Les plus jeunes de 3 à 12 ans apprendront à utiliser une poche à douille, cuisiner un cupcake. Pour les ados et les adultes, Virginie vous initiera au cake design : apprendre à monter les couches d'un gâteau à étage, à l'imbibber, à le décorer et à le découper. Evidemment, vous repartez avec votre gâteau sous le bras sauf si vous avez déjà tout dévoré !

Pour commander un gâteau ou s'inscrire à un atelier, via le site internet [www.virginiequeenamann.com](http://www.virginiequeenamann.com), ou sur facebook, instagram, par mail [virginie.queenamann@gmail.com](mailto:virginie.queenamann@gmail.com), 07.86.35.84.69



# Connaissez-vous ?

## SPECTACLE DE LA COMPAGNIE ZIGZAG

La compagnie théâtrale ZigZag présentera sa nouvelle création « Le silence de la mère » vendredi 23 février au Point 21 à 20h30. Il s'agit d'une comédie dramatique pour public de plus de 12 ans écrite par Hervé Le Pan, un ancien Lailléen.

Un médecin retraité dont la femme est décédée étrangement vit entouré de sa mère et de son frère dont les rapports sont ambigus. Un mois après le décès, un personnage au comportement douteux, presque honnête, capable de tout ce qui est mieux que d'être capable de rien, dit-il, entre chez le médecin sans même y avoir été invité. Comme quoi la vie n'est pas toujours un fleuve tranquille. Elle est même parfois un torrent impétueux qui sort de son lit pour sauter dans celui d'un autre. Comment ce médecin va-t-il sortir la tête de l'eau ? La réponse est dans « Le silence de la mère ».

La Compagnie ZigZag, créée en 1999, a longtemps été basée à Laillé. Elle y a joué ses créations « Madeleine, elle aime bien ça » en 2000, « Landru tout feu tout flamme » en 2009 puis « Les aiguilleurs » en 2018. En tant que troupe de théâtre amateur, elle se distingue par une période de gestation éphémère et des représentations de chacune de ses pièces sur plusieurs années en France ou à l'étranger au gré des festivals de théâtre nationaux et internationaux au cours desquels elle a reçu de nombreuses distinctions.

Prix : 8 € par adulte, 5 € moins de 16 ans et 20 € par famille.

Contact : 02.99.35.58.81 - antredemots.zigzag@9online.fr



## LAILLÉEN À PLUMES !

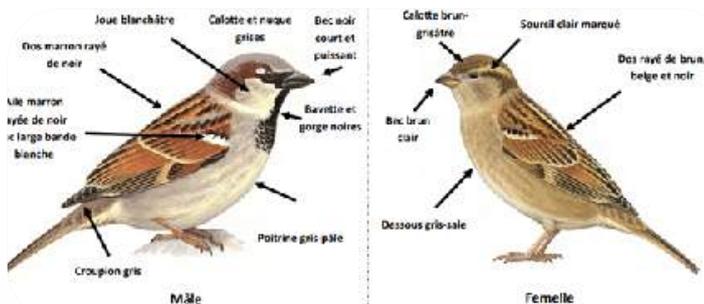
### Le moineau domestique

#### Où me trouver ?

Le moineau domestique est présent toute l'année. En hiver, il visite facilement les mangeoires où il vient chercher des graines. Le tournesol noir est d'ailleurs très apprécié ! En cette saison, il est souvent observable en bande. Au printemps, il fréquentera facilement les niochirs posés à son intention.

#### Un oiseau trop commun ?

Espèce liée au bâti, elle peut donner cette impression. Le moineau domestique est pourtant en raréfaction. C'est une espèce protégée. En Bretagne, il a le statut d'espèce « vulnérable » sur la liste rouge. La raréfaction du moineau est due à 2 causes principales. La première est la raréfaction des habitats car l'oiseau est cavernicole, il a besoin de cavités que ne lui offrent plus les nouvelles maisons. La deuxième est l'effondrement de la population d'insectes principalement dû aux pesticides, ce qui pose problème car il n'arrive plus à nourrir ses jeunes.



### Pour fabriquer un niochir à moineau

Dimensions du niochir : 34,5 x 13 x 13 cm – Trou d'envol : 6 cm x 4,5 cm. A fixer sous l'avancée d'un toit à 2,50 - 3 mètres de hauteur. Vous pouvez en mettre plusieurs à proximité, cela constituera une véritable colonie. Le moineau domestique apprécie également les haies denses pour y dormir, pensez-y !

#### Risques de confusion :

Le mâle peut être confondu avec le moineau friquet, qui est plus rare et possède une tache noire sur la joue. La femelle peut être confondue avec l'accenteur mouchet, commun également mais au bec plus fin et qui ne se trouve pas en bandes. Ces espèces sont présentes sur la commune.



Moineau friquet



Accenteur mouchet

# Connaissez-vous ?

## LE CCAS

Qu'est-ce que le Centre Communal d'Action Sociale ?

Le CCAS intervient dans de nombreux domaines. Ces réunions sont présidées par Madame la maire de Laillé. Les membres sont des élus du conseil municipal ou des Lailléens, souvent représentants d'associations liées à l'action sociale, nommés par Madame la maire.

Le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap...

Cette année, le CCAS de Laillé a travaillé sur différents points comme :

- l'aide aux voyages scolaires en fonction du quotient familial,
- l'instruction de la carte sortir,
- la tarification solidaire des transports,
- la gestion et l'organisation du repas des aînés de la commune,
- la gestion de l'après-midi récréatif destiné aux aînés,
- la domiciliation des personnes sans domicile fixe,
- la gestion des logements sociaux,
- le suivi des dossiers d'aide sociale,
- l'aide financière aux associations à vocation sociale qui interviennent auprès des habitants,
- le financement des repas au restaurant scolaire pour les personnes ayant les quotients familiaux les plus bas,
- l'aide financière d'urgence pour les personnes sans ressources (bons alimentaires...).



Un CCAS peut recevoir des dons de particuliers, en contrepartie le donateur peut bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi. Le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable. Le CCAS est aussi habilité par la loi à recevoir des dons et legs.

Les entreprises peuvent également effectuer des dons au CCAS, en espèces ou en nature. Ils sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60 % du montant des versements.

Si vous avez un peu de temps à consacrer au social, vous pouvez contacter le CCAS pour participer à une action de transport solidaire ou des visites à domicile.

Pour joindre le CCAS, contactez la mairie.



Repas du CCAS

# Le Laillus des Lailléens

## SERVICE GAGNANT À LAILLÉ : MANON MASTERS ET TOM LACHARME, DU TENNIS À HAUT NIVEAU !

Manon Masters est une jeune Lailléenne de 20 ans qui pratique le tennis depuis de nombreuses années.

### Manon, peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Manon Masters, je suis étudiante et sportive depuis toujours.

### Depuis combien de temps joues-tu au tennis et pourquoi avoir choisi ce sport ?

Depuis mes 6 ans en club soit 14 ans dans un club mais j'ai commencé chez moi sur ma terrasse à 4-5ans. J'ai commencé dans le club de ma ville, à Laillé. Naturellement, j'ai été vite plongée dans le monde du tennis, mes parents et mon frère en faisaient, je me suis dit pourquoi pas moi.



### À quel niveau joues-tu au tennis et combien es-tu classée ?

On peut dire que je joue au plus haut niveau régional, soit en pré-national. En ce moment je suis classé 3/6 avec un meilleur classement atteint en 2021 (1/6).

### Combien d'heures tu t'entraînes par semaine ?

En temps normal je m'entraîne 2 à 3 fois par semaine (1h30-2h par séance).

### Est-ce que cela demande des contraintes d'être à ce niveau ? Si oui, lesquelles ?

Oui forcément, des contraintes d'emploi du temps, il faut être prêt à faire une croix sur les week end et les soirées. Il y a aussi des contraintes financières, pour se déplacer sur les tournois, le changement, renouvellement de matériel... et des contraintes physiques forcément (s'habituer à jouer avec des douleurs)

### Quels sont tes objectifs ?

Mes objectifs sont et ont toujours été d'abord de prendre du plaisir sur le terrain. Si les résultats suivent c'est mieux évidemment. Sinon comme objectif sportif, avec mon club on vise la remontée en nationale 3.

Tom Lacharme a 15 ans et il fait partie des 30 meilleurs français de son âge. Il a débuté au club de Laillé à 4 ans. Il s'entraîne désormais à Bruz avec un entraîneur Lailléen, Cédric Thetiot.

### Tom, quels sont tes points forts ?

Mes points forts sont mon service, grâce à ma taille d'1m86, et mon coup droit. Je cours beaucoup sur le terrain. Je suis aussi un joueur très calme, je ne me déconcentre pas. J'essaie de progresser vers un jeu plus tourné vers l'avant.

### C'est compliqué le haut niveau avec une vie de lycéen ?

Je consacre 12 à 13h par semaine à m'entraîner, plus les matches et les déplacements. Je suis parfois obligé de rater les cours car j'ai des compétitions dans toute la France. Heureusement, je n'ai pas de difficultés à suivre au lycée pour l'instant. Et j'ai une dispense de cours d'EPS ! J'ai l'impression malgré tout d'avoir une vie de lycéen normale.

### Quels sont tes objectifs ?

En 2022, j'ai terminé champion d'Ille et Vilaine et champion de Bretagne. Cette année, cela a été un peu plus compliqué à cause de petites blessures dues à ma croissance et j'étais surclassé dans la catégorie d'âge supérieure. J'espère faire en 2024 encore mieux qu'en 2022, gagner les régionaux fin mai et pourquoi pas gagner le championnat de France en juillet à Roland Garros. A long terme, je ne veux pas privilégier le tennis à mes études. Je veux pouvoir me concentrer sur les deux. J'aimerais poursuivre après le bac aux Etats-Unis où il est possible de continuer un cursus universitaire tout en restant sportif de haut niveau. Puis après peut-être, devenir professionnel.



# Agenda des sorties

## Janvier / Février

### ATELIER MÉDIATHÈQUE LECTURE MUSICALE : L'HIVER

Samedi 27 janvier à 10h30

Lieu : Au Point 21

### LE COMPTAGE DES OISEAUX DU JARDIN

Samedi 27 et dimanche 28 janvier

### CHANTIER PARTICIPATIF

Samedi 3 février à 9h30

Lieu : À la Mairie



### DON DU SANG

Vendredi 2 février à 14h

Lieu : À l'Archipel



### DOUZÉMOIS SPECTACLE LE MALADE IMAGINAIRE

Jedi 8 février à 20h30

Lieu : À l'Archipel

Tarif plein : 9€, tarif réduit : 7€,

tarif sortir : 4€

### RÉUNION PUBLIQUE AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Jedi 15 février à 20h

Lieu : Salle du Collège Marie Curie

**SUPER LOTO  
LAILLE**  
Samedi 17 février 2024  
ARCHIPEL  
Salle Claude Nougaro 20H00  
Animé par : ODETTE  
40 tirages + lot surprise  
2 570 € en bons d'achat Super U valables sur toute la France  
**1 Bon d'achat de 500€**  
Bon d'achat de 200 €  
Bon d'achat de 150 €  
Bon d'achat de 100 €  
Bon d'achat de 100 €  
Bon d'achat de 100 €  
11 bons d'achat de 50 €  
11 bons d'achat de 40 €  
11 bons d'achat de 30 €  
+ Lot surprise  
Ouverture des portes : 18H00  
Prix des cartes : 2 € la carte  
1 plaque de 8 achetée = 1 carte offerte  
1 plaque de 10 achetée = 2 cartes offertes  
- 2 € la carte surprise (5€ les 3)  
Restauration sur place : buvette, sandwichs, gâteaux, crêpes  
Réservations conseillées au : 06 98 49 21 52, par SMS de préférence

### LES GAZ'AILES BREIZH SUPER LOTO

Samedi 17 février à 20h

Lieu : À l'Archipel



### ESCAPE GAME DE L'AMICALE LAÏQUE

Samedi 17 et dimanche 18 février

Lieu : Au Point 21

## Mars / Avril



### DOUZÉMOIS SPECTACLE RÈGLEMENT DE COMPTES

Vendredi 15 mars à 20h30

Lieu : À l'Archipel

Tarif plein : 9€, tarif réduit : 7€,  
tarif sortir : 4€



### LA TROUPE D'IMPROVISATION DIGOR-KALON

Samedi 23 mars à 18h

Lieu : Au Point 21



### SPECTACLE DOUZÉMOIS LA VEILLÉE

Dimanche 7 avril à 17h30

Lieu : À l'Archipel

Tarif plein : 9€, tarif réduit : 7€,  
tarif sortir : 4€